



Annulation bail pour garage trop petit

Par rsquatre

Bonjour,

Cela fait quelques semaines que je loue une place de parking sur vérins hydrauliques dans un garage d'immeuble, aujourd'hui je récupère ma voiture et arrivé au garage il s'avère que celle-ci ne rentre pas, je l'ai même rayé en essayant de me garer.

Mon agence ne m'a jamais fait visiter les lieux avant signature et n'ayant reçu les clefs qu'après avoir signé je n'ai pu vérifier par moi même les dimensions de la place, sachant que mon contrat de bail ne précise pas ces dimensions. De plus le bail indique "nature du bien: stationnement extérieur" et "type de bien: Parking extérieur". Or cette description ne correspond pas à la réalité et si j'avais su que je ne pourrais pas me garer je n'aurais évidemment pas signé.

Pensez-vous qu'il s'agit d'une cause valide de nullité du contrat au sens des articles 1130 à 1133 du code civil ?

Cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,

Le bail de ce garage est-il associé à un logement ? On va faire l'hypothèse que non.

Pourquoi vous n'avez pas visité avant de signer ? Vous auriez bien vu que la description ne collait pas avec la réalité. Ou alors vous avez préféré accepter une place en sous sol (mieux sécurisée?) qu'en extérieur ?

Maintenant vous devez résilier le contrat, selon la clause de résiliation et en respectant le préavis indiqué.